

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 16/07/2026**

PROCÈS-VERBAL

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE RIOM

Nombre de membres

Séance du 16/07/2026

Afférents au Conseil : 15

En exercice : 15
Présents : 12
Suffrages exprimés : 12

L'An deux mil vingt-six le seize juillet à dix-neuf heures trente
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
convoqué le neuf juillet, s'est réuni au nombre prescrit
par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M.
Luc CAILLOUX, Maire

Date de la convocation :
09/07/2026

Présents : CAILLOUX Luc, GARDARIN Laetitia, AUGHEARD Marie-Christine, GIRARD Grégory, TREHAND Charlotte, BRUN Christophe, DIDIER Nadège, BUZON Jessica, DA FONSECA Grégory, DESTABLE Delphine, MIGEON Aurélie, CHARDON DU RANQUET Charles.

Absents excusés : MORVAN Julien, FABRE Thomas, LANGLAIS Cédric.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte le quorum étant atteint.

En vertu de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur BRUN Christophe, adjoint, est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée s'il y a des observations ou des remarques à propos du procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal.

En l'absence de remarque, le compte-rendu est définitivement adopté à l'unanimité.

DCM 2026/07/01 : Création d'un emploi à durée déterminée d'adjoint technique territorial pour surcroît d'activités.

Monsieur Le Maire expose :

Le Maire, rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant le tableau des effectifs.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que suite aux congés des agents communaux pendant la période estivale, il est important de les remplacer, la charge de travail étant très importante à cette saison.

Il propose de créer :

- 1 poste d'adjoint technique du 20 au 24 juillet 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **ACCEPTE** la création d'un poste d'adjoint technique à durée déterminée pour la période du 20 au 24 juillet 2026.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

DCM 2026/07/02 : SUBVENTION CLIMATISATION

Monsieur Le Maire explique que suite au lancement d'un dispositif national d'urgence canicule pour les établissements scolaires, il serait possible après une étude de faisabilité de bénéficier d'une aide pour l'installation d'un dispositif de rafraichissement actif ainsi qu'une aide d'urgence dans le cadre du dispositif été 2026. Pour cette dernière une aide de 400€ peut être octroyée par équipement dans la limite de 10 équipements.

Monsieur Le Maire propose de lancer l'étude de faisabilité mais aussi d'acquérir des climatiseurs afin de pouvoir bénéficier de ces aides.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **ACCEPTE** l'achat de climatiseurs
- **APPROUVE** le lancement de l'étude de faisabilité.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

DCM 2026/07/03 : MOTION DE SOUTIEN DE LA LOI CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES FAITES AUX ENFANTS ET AUX FEMMES.

Monsieur Le Maire explique que suite à une proposition de loi visant à lutter contre les violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des enfants mais aussi des femmes, il peut soumettre à son Conseil Municipal une motion demandant l'ouverture au plus vite d'un débat parlementaire sur cette proposition de loi.

Monsieur Le Maire propose le soutien de cette motion à son conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à onze voix pour et une abstention :

- **APPROUVE** le soutien de la motion demandant l'ouverture au plus vite d'un débat parlementaire sur la proposition de loi visant à lutter contre les violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des enfants mais aussi des femmes.

Questions diverses :

- La Commission communication s'est réunie afin d'élaborer le futur bulletin municipal.
- Il a longuement été abordé le problème des chats errants dans certains villages : certains membres du conseil vont se renseigner pour connaître les droits et les devoirs de chacun en matière de bien-être animal domestique et savoir quel recours a la commune pour éviter la prolifération de chats errants sachant que ces derniers peuvent entraîner des épizooties.

Fin de séance à 21h45

Prochaine réunion de conseil le 20/08/2026 à 19h30. 

Le secrétaire de séance

Christophe BRUN



Le Maire

Luc CAILLOUX



